



## ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

### RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

9 mai 2023, À 18H30

Au salon du personnel

### PROCÈS-VERBAL

---

Présents:

Mariela Bianchi Silvana  
Francine Dumais  
Marc Baudin  
Michaël Massé  
Tariana Heck  
Juliette Cruz Vareto  
David Rivest-Hénault  
Marie Carmelle Victor  
Hélène Giguère  
Valérie Angenot  
Fatiha Abou-Omar  
Chanelle Lazure

Absents :

Guy Édouard Traversière  
Sabrina Mio

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Ordre du jour proposé par Marc Baudin, appuyé par Tariana Heck. Adopté.
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 19 avril 2023
  - Ajouter de Francine Dumais dans les présences
3. Suivis au procès-verbal du 19 avril 2023
  - Listes d'effets scolaires :
    - o Questionnement au sujet du nombre de cahiers d'écriture demandé dans les listes d'effets scolaires.
    - o Un message aux enseignants sera fait pour retourner à la maison les cahiers non entièrement utilisés

- Critères de sélection d'une direction d'établissement :
    - o Le document sera transmis à la direction de l'unité
    - o Annonce de la nouvelle direction de l'école et du processus de sélection de directrice-adjointe
  - Cibles murales :
    - o Encore en attente du CSSDM pour les deux options proposées (peinturer les cibles ou les accrocher)
4. Représentant de l'école JBM au réseau sud
- Résumé de la rencontre des parents du réseau sud
    - o Souhait des parents de recevoir davantage d'informations du CSSDM via les conseils d'établissements. L'utilisation du courriel du conseil d'établissement par le président pourrait servir à partager les informations.
5. Mot de la direction
- Calendrier 2023-2024 (information)
  - Bilan de l'année CÉ (limite 30 juin)
    - o Le ministère a donné un canevas à utiliser.
  - Fête des finissants – Offre don Centre récréatif Poupart (Caisse Desjardins)
    - o Une bourse de 100\$ pour chaque finissant
    - o Ils peuvent offrir un buffet froid
    - o Possibilité que l'offre soit reconduit chaque année
    - o Questionnement sur (carte cadeau, argent comptant).
    - o Proposition qu'une lettre soit envoyée aux parents des finissants pour les informer que leur enfant recevra une bourse.

Don accepté à l'unanimité de façon conditionnelle à ce qu'il n'y ait pas de condition de la Caisse Desjardins au sujet de la promotion.

\*Michaël Massé s'abstient de participer à toute décision concernant ce don.
  - Résolutions transfert fonds (sorties, autobus, brassards)
    - o Sorties classe verte et Éducazoo: Le CÉ autorise le transfert du fond 4 au fond 9 pour la classe verte et l'activité Éducazoo pour une somme de 2000\$, si les fonds sont insuffisants.
    - o Brassards et dossards : Le CÉ autorise le transfert du fond 4 au fond 9 pour l'achat de brassards et dossards pour une somme de 1966,07\$.
    - o Autobus au prochain CÉ
  - Code de vie (approbation)
 

Proposé par : Marc Baudin  
Appuyé par : Michaël Massé
  - Projet éducatif (adoption)

Explication par la direction des raisons pour lesquelles le PVER vise à diminuer le nombre d'élèves à risque en français et mathématiques dans les écoles (entre 60% et 69%). Objectif : contrer le décrochage pendant leur parcours scolaire.

Présentation par la direction du canevas approuvé par les conseillers pédagogiques à la réussite, avec les objectifs et cibles fixés par l'équipe-école à la suite de l'analyse de la situation de l'école. Les moyens et les actions à mettre en place pour l'atteinte des objectifs, seront établis par l'équipe-école à l'automne.

Proposé par : Michaël Massé

Appuyé par : Marc Baudin

Le projet éducatif est adopté à l'unanimité séance tenante.

La résolution d'adoption à transmettre à la CSSDM sera rédigée par la direction et ajoutée au CÉ du 1<sup>er</sup> juin pour lecture et adoption, et envoyée au CSSDM avant le 30 juin 2023.

- Date de la prochaine rencontre (1<sup>er</sup> juin)
  
- 6. Divers
  - Ressources pour les parents : [aidersonenfant.com](http://aidersonenfant.com)  
Abonnement effectif pour l'ensemble de l'année scolaire 2023-2024.
  
- 8. Parole au public
  
- 9. Levée de l'assemblée 20h10.

---

**Président(e)**

---

**Directeur(trice)**